

**BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION****STAGIAIRE**

Nom :	Prénom :
-------	----------

- Qualité :  Dirigeant non salarié  Salarié  
 Conjoint collaborateur  Particulier

**ENTREPRISE**

- Inscrite :  Registre du commerce  Répertoire des Métiers  
 Double inscription  Autre

RAISON SOCIALE :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Téléphone :	Télécopie :	
E-mail :		
Activité :		
Effectif :	CODE NAF :	SIRET :

**PRISE EN CHARGE ET REGLEMENT**

- *Règlement direct par l'entreprise ou le stagiaire (joindre le règlement à votre demande)*
- *Si paiement par un OPCA, il vous appartient d'en effectuer préalablement la demande et de préciser cette option dans le document d'inscription ainsi que dans le double de la convention à retourner à la CCI*

Nom de l'organisme :
Adresse :

**FORMATION**

Intitulé :
Dates :

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DOCUMENTS LEGAUX**

- Tout stage commencé est dû en totalité
- Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, le stage sera facturé en totalité. L'inscription sera reportée sur autre session ou remboursée sur présentation d'un justificatif (certificat médical...)
- La CCI pourrait proposer des modifications de date, voire ajourner une formation, au plus tard 8 jours avant la date prévue dans le cas d'un nombre insuffisant de stagiaires.
- Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, comptant et sans escompte, à l'ordre de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor. Tout retard de paiement donnera lieu à des pénalités calculées à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.
- En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la CCI vous facturera la différence. En l'absence d'accord de prise en charge par votre OPCA, au début de la formation, celle-ci vous sera intégralement facturée. Une convention de stage, facture et attestation de participation seront remis à l'entreprise

**DATE, CACHET ET SIGNATURE**